

Sous le château, la rencontre de l'ancien et du moderne

C'est dans un contexte fortement historique, marqué par l'ombre du château de Montrottier, l'un des quatre sites les plus visités de Haute-Savoie, qu'ont dû intervenir les architectes Yves Poncet et David Ferré. Le site en question, le hameau de Pontverre, situé en contrebas de la forteresse médiévale dont il est l'unique point d'accès, et à proximité des gorges du Fier, était alors réduit à un hameau en déshérence formé de deux lignes de bâtiments parallèles à l'arrière d'une auberge. Dans cette

cluse contrainte entre la rivière Le Fier et le château, sur fond de nœud routier, la mission des professionnels a consisté à réhabiliter et à reconverter le bâti ancien en 12 logements locatifs sociaux (Halpades), garages, local d'artisan et micro-crèche, ainsi qu'à garantir la fluidité et la sécurité des circulations. Un exercice délicat pour concilier le respect dû à l'ancien et les multiples orientations du projet, tout en pacifiant le télescopage des usages, entre visiteurs et résidents.

mots clés

logement collectif
patrimoine
réhabilitation et restructuration

adresse

allée du château
74330 Lovagny

LOVAGNY

LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS À LOVAGNY

MAÎTRE D'OUVRAGE
HALPADES (LOGEMENTS) ET
LA MAIRIE DE LOVAGNY

CONDUITE D'OPÉRATION
PRESTADES (LOGEMENTS)

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - YVES PONCET ET
DAVID FERRE
ÉCONOMISTE - ARTEMIS
BET STRUCTURE - GMS STRUCTURES
BET FLUIDES - CETBI

SURFACE DE PLANCHER : 1 201 M²

COÛT DES TRAVAUX
1 734 499 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
2 308 292 € HT

DÉBUT DU CHANTIER :
JUN 2013 (LOGEMENTS)
JUILLET 2014 (ÉQUIPEMENTS)
LIVRAISON :
DÉCEMBRE 2014 (LOGEMENTS)
MARS 2015 (ÉQUIPEMENTS)



À l'abandon depuis plusieurs années, le hameau de Pontverre se résumait à deux "longères" parallèles orientées du nord au sud, alignant sur un même socle fermes en bois et ensembles maçonnés. Au milieu de ces deux alignements bâtis, probablement les anciennes fermes du château, subsiste une route empruntée en double sens qui permet d'accéder au pied de l'allée de la forteresse. Les bâtiments étant destinés à être habités et animés après rénovation, l'une des priorités a consisté à sécuriser la circulation sur ce périmètre: l'option retenue a été celle d'un sens unique et giratoire permettant aux bus de circuler de part et d'autre de manière fluide sans mettre en danger les riverains, ceux-ci bénéficiant en outre de trottoirs élargis. Pour accompagner ce changement, des parkings visiteurs ont été aménagés à l'extérieur de l'enceinte bâtie et en périphérie immédiate de l'allée du château.

Le fruit d'un dialogue

Le programme proprement dit a ensuite consisté à rénover les bâtisses existantes maçonnées, en relatif bon état, en intervenant avec le plus de discrétion possible, en raison de la position de l'ensemble existant dans un périmètre classé et de la présence sur le site de pierres datant de l'époque romaine. Le chantier a par ailleurs été le fruit d'un échange assidu et enrichissant entre les architectes d'une part, l'Architecte des Bâtiments de France, la commune et l'Académie florimontane, ces deux dernières étant à l'origine propriétaires des locaux. Résultats de ce dialogue, les travaux ont priorisé le respect de la volumétrie ancienne, tout en conservant autant que faire se peut les percements existants. Des lucarnes ont certes été ajoutées en toiture mais dans le but d'apporter de la lumière dans les chambres des appartements et les parties communes (circulations). Quelques ouvertures ont été créées en façade mais laissées dans leur plus simple appareil, sans encadrements, afin de signifier l'histoire architecturale du bâtiment, et selon les architectes, "de voir la réalité de notre travail". Ailleurs, il a fallu rehausser certains linteaux de portes, cadrés de pierres calcaires, pour les rendre conformes aux nouveaux usages.

Une écriture dans la filiation

Des constructions nouvelles ont remplacé les anciennes granges en ruine, dans la continuité, en rappelant le bardage d'origine sous la forme d'une vêtue en bois autoclave (brun-vert) qui recouvre une enveloppe isolante. Cette double peau en porte-à-faux vient abriter le pied des bâtiments, et leur accès, et vient trancher par rapport aux bâtiments originels en enduit gratté -isolés par l'intérieur. Il n'y a là aucun verbiage mais une écriture claire qui suggère les anciennes formes tout en participant de l'unité du projet d'ensemble, le front des deux "longères", côté rue, reprenant des codes similaires. En direction du château, les deux murs pignon ont été rénovés et valorisés avec leurs éléments distinctifs originels -pierres de taille en calcaire qui marquent les angles, jambages et claires ajourées sur l'un des pignons- de façon à souligner la ma-

jesté du socle ancien. L'ensemble des bâtisses ont par ailleurs été pourvues de gouttières et de bandes de rive en cuivre qui viennent surligner leur noblesse.

Un même élan de lignes

Derrière l'unité de façade, l'écriture s'est permis quelques digressions discrètes, que dénichera l'amateur éclairé. Dans la "longère ouest", à la césure du bâtiment ancien et de la construction nouvelle, la toiture laisse apercevoir un dégagé: sur le socle supérieur et en effet de creux a été glissée une terrasse. Le subterfuge sert le confort du logement afférent et permet d'éviter par ailleurs le chevauchement des toitures des deux bâtiments. Au sud de ce volume, le bas du mur pignon -l'ancienne grange- a été aménagé en garages qui courent sur la façade extérieure, complétés de poches de parking, à l'abri du public: des calèches d'autrefois aux voitures d'aujourd'hui, la filiation est suggérée. Dans le bâtiment ouest, les garages ont été logés dans une maison distinguée de sa longère par une traboule est-ouest -un cheminement piéton dessert une coursive qui distribue des appartements traversants, à mi-hauteur: les emplacements automobiles sont masqués derrière des portes à battant en bois qui se glissent dans la continuité du bardage. Sur ce modèle, le plan d'ensemble dégage un même élan de lignes en continu qui met en scène le portail de l'allée du château, ouverture et échappatoire du projet.

Cette précision d'écriture, visible à l'extérieur, se lit aussi au sein des bâtisses: la taille réduite de la micro-crèche a été déjouée en optimisant les espaces, de la lingerie cachée derrière des coulissants aux meubles de salle de bains sur mesure. Il faut donc scruter le projet à la loupe pour mesurer l'ampleur des contorsions intellectuelles qui ont présidé à sa réalisation.

1 - Les nouvelles constructions reprennent la typologie des granges préexistantes

2 - L'allée du château bordée par les constructions neuves et réhabilitées

3 - L'allée du château depuis la porterie

4 - Les bâtiments réhabilités

5 - Une micro-crèche a été créée dans l'un des bâtiments



collectif

LGT16-col034

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - novembre 2016
Photographies: Béatrice Caffieri
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie

2

3

4

1

5